

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 36

N°166-2

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

**OBJET : Régularisations foncières rue Madeleine Vionnet - Echange sans
soulte entre la Commune et la SAS JSBF Victor Hugo**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 29 août 2017 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 2017 relative au
déclassement du domaine public communal de la portion de la rue Madeleine
Vionnet à Aubervilliers, d'une superficie de 10 m² ;

Considérant que la SAS JSBF Victor Hugo a réalisé un centre d'affaires pour
grossistes, dénommé Fashion Center, et a construit une partie de son bâtiment sur la
rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers, afin qu'il soit implanté à l'alignement de
ladite rue ;

Considérant que cette même société doit rétrocéder à la Commune une emprise de
foncier destinée à être affectée à la voirie et située au droit dudit bâtiment ;

Considérant que la portion de voirie à céder par la Commune à la SAS représente
une superficie de 10 m² ;

Considérant que la portion de voirie devant être rétrocédée à la Commune par la
SAS, et correspondant à une partie de la parcelle cadastrée R 59, représente une
superficie de 9,5 m² ;

Considérant qu'afin de procéder à cette régularisation foncière, il convient de réaliser
un échange foncier sans soulte au vu des superficies quasiment équivalentes ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

DECIDE d'échanger de la portion de la rue Madeleine Vionnet, d'une superficie de
10m², appartenant à la Commune contre la partie de la parcelle cadastrée R 59,
représentant une superficie de 9,5 m², appartenant à la SAS JSBF Victor Hugo telles
que figurant sur le plan en annexe.

DIT que l'échange s'effectuera sans soulte.

AUTORISE Madame la Maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

Reçu en préfecture le : 22/09/17
Publié le : 22/09/17
Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvere ROZENBERG

